

**PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2026
COMMUNE DE CHUISNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 27/05/2026**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : 15
de présents : 14
de votants : 15

CONVOCATION DU 11 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 Mai à 20h30, le Conseil Municipal de CHUISNES s'est réuni sous la présidence de Madame Jocelyne MÉNAGER, Maire, à la salle du conseil en mairie.

Etaient présents : Mme Jocelyne MENAGER, Mme Valérie VERDIN, Monsieur Didier GAUTIER, Mme Christelle BERTHELOT, M. Patrice FOURRE, M. Jean-Christian BRÈS , M. Romain FILLETTE, M. Matthieu CHEMINAIS, Mme Marianne DESPORTES, M. Vincent DEGLOS, M. Pierre FLOCH, Mme Jennyfer LOCHEREAU, Mme Roselyne GAUTHIER et Mme Céline LAUBY.

Etaient absents et excusés : Mme Maria CHEVILLARD (donne pouvoir à M. Patrice FOURRE),

Secrétaire de séance : Mme Christelle BERTHELOT

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de réunion du conseil municipal du 16/04/2026
2. Syndicats intercommunaux et Communauté de Communes.
3. Annule et Remplace Délibération Commission Appel d'Offres
4. Attribution du Marché Aménagement Parking Chemin de César
5. Délibération choix référent déontologue
6. Commissions Intercommunales
7. Compte rendu des commissions.
8. Questions et informations diverses :
 - Lignes Directrices de Gestion
 - Maison des Associations questionnaire

1. APPROBATION DU COMPTE ERNDU DU PROCÈS-VERBAL DU 16/04/2026

2. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET COMMUNAUTES DE COMMUNES

3. Annule et Remplace Délibération Commission Appel d'Offre

Délibération n° 38-2026

ANNULE ET REMPLACE 20-2026

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal :

➤ Suite à une erreur matérielle, il convient de procéder de nouveau à l'élection des membres titulaires et des membres suppléants pour former la commission d'appel d'offres conformément au code des marchés publics.

Après avoir procédé au vote conformément aux dispositions ci-dessus énoncées :

Ont été élus membres titulaires:

- Didier GAUTIER
- Christelle BERTHELOT
- Jennyfer LOCHEREAU

Ont été élus membres suppléants :

- Roselyne GAUTHIER
- Patrice FOURRÉ
- Jean-Christian BRÈS

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ AMÉNAGEMENT DU PARKING 2 RUE DU CHEMIN DE CÉSAR

Délibération n° 39-2026

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING 2 RUE CHEMIN DE CÉSAR

Le Maire expose :

Par délibération n° 55-2024 en date du 17 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé la convention de maîtrise d'œuvre avec ELI et a sollicité l'aide du Conseil Départemental dans le cadre du FDI (Délibération 56/2024 du 17 décembre 2024)

A la suite de cette consultation, 4 entreprises ont répondu et le rapport d'analyse des offres fait apparaître l'offre la mieux disante qui est celle proposée par la société TTC sis 19 rue de Fontenay-281110 LUCÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **Décide** d'attribuer les marchés de travaux pour l'aménagement d'un parking rue du Chemin de César, aux entreprises suivantes :

- ***Lot UNIQUE: 34 953.75 € H.T. soit 41 944.50 € T.T.C. composition du prix global et forfaitaire - DPGF***

➤ **Retient la proposition** de la société TTC, afin de réaliser l'aménagement d'un parking au 2 rue du Chemin de César.

➤ **Autorise** le Maire à signer le marché à intervenir et toute pièce relative à ce dossier.

5.DÉLIBÉRATION CHOIX RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Délibération n° 40-2026

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE

Madame Le Maire expose :

Le référent déontologue a été introduit par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la Différentiation, la Décentralisation, la Déconcentration et portant diverses mesures de l'application publique locale.

Il est chargé d'apporter à tout élu qui le saisit, tout conseil utile au respect des principes déontologiques énoncés dans la charte de l'élu local.

Il ne doit pas avoir de lien avec la collectivité (conditions d'extériorité à la collectivité). Il ne doit pas y avoir de conflits d'intérêts.

Il doit avoir une compétence juridique : avocat, magistrat administratif à la retraite ou professeur de droit public. Toutefois, pas de diplôme requis demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

➤ DECIDE de retenir le même déontologue que celui retenu par la Communauté de Communes, à savoir :

Monsieur Hugues HOURDIN

6. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE / DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUISNES AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS DE LA CCEBP

Délibération n° 41-2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE / DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHUISNES AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS DE LA CCEBP

Madame Le Maire expose :

Suite à l'élection du nouveau conseil communautaire du 30 mars 2026, il est demandé aux communes de désigner au sein de leur conseil municipal des représentants afin d'assister aux différentes commissions de la Communauté de communes Entre Beauce et Perche.

Madame Le Maire procède donc à un tour de table, le résultat est le suivant :

Voir annexe jointe, délibération 2026-097 du 04 mai 2026, conseil communautaire.

Commission Finances et Prospectives, Mutualisation, Nouvelles compétences, Appui aux communes : Titulaire = Jocelyne MENAGER / Suppléant = Céline LAUBY

Commission Eau, Assainissement, GEMAPI, Vallées, Voiries : Titulaire = Patrice FOURRE / Suppléant = Maria CHEVILLARD

Commission Communication, Numérique, Cybersécurité : Titulaire = Christelle BERTHELOT / Suppléant = Marianne DESPORTES

Commission Mobilité, Transports scolaires : Titulaire = Patrice FOURRE / Suppléant = Valérie VERDIN

Commission Développement économique, sécurité, Commerce, artisanat, Emploi, Economie sociale et solidaire, Santé : Titulaire = Vincent DEGLOS / Suppléant = Jennyfer LOCHEREAU

Commission Culture, Programmation culturelle, Sport, Tourisme, Animation touristique : Titulaire = Céline LAUBY / Suppléant = Marianne DESPORTES

Commission Logement, Habitat, Aménagement (SCOT, PLUi, ADS), Gens du voyage : Titulaire = Romain FILLETTE / Suppléant = Jennyfer LOCHEREAU

Commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité : Titulaire = Christelle BERTHELOT / Suppléant = Vincent DEGLOS

Commission Transition écologique, Energie, Biodiversité, Réseaux secs, Relation avec le monde agricole : Titulaire = Pierre FLOCH / Suppléant = Jean-Christian BRES

CLECT : Titulaire = Jocelyne MENAGER / Suppléant = Marianne DESPORTES

7. Compte-rendu des commissions : Commission Fêtes et cérémonies : Madame Jennyfer LOCHEREAU confirme le bon déroulement du feu d'artifice le samedi 23 mai 2026 : la prestation a été de grande qualité et le public nombreux. Elle explique que lors de la prochaine réunion de conseil, le 5 juin 2026, elle donnera, pour distribution, un Chuisnes Express pour l'inscription au repas du 14 juillet. L'animation est retenue, ainsi que le traiteur. Une réunion de la commission sera proposée pour décider des détails.

8. Questions et informations diverses :

- Les Lignes Directrices de Gestion ont été rédigées. Elles seront envoyées aux conseillers afin d'être soumises à validation lors de la réunion du 5 juin 2026. Elles seront ensuite envoyées au CDG 28 pour avis.

- Madame Jennyfer LOCHEREAU explique que, comme prévu dans la profession de foi du Conseil Municipal, la population va être consultée sur le projet d'aménagement de la maison achetée par la commune, place de l'église. Un questionnaire est en cours de rédaction et sera diffusé en même temps que le Chuisnes Express.

- Un échange entre les membres du Conseil Municipal sur différents sujets liés à la restauration scolaire fait part de difficultés de plus en plus importantes du personnel face aux comportements des élèves à la cantine.

- Madame Jocelyne MENAGER informe qu'un mât d'éclairage public a été percuté par un véhicule dans la rue du Glanier.

- Madame Valérie VERDIN demande si les employés communaux ont un planning afin de s'organiser dans l'entretien du bourg de la commune et de ses hameaux. Plusieurs conseillers font part de remarques négatives d'habitants sur le sujet.

- Madame Jocelyne MENAGER informe le Conseil Municipal qu'elle a été contactée par Monsieur Albéric de MONTGOLFIER. Rendez-Vous le vendredi 11 juillet 2026 à 11h, les conseillers qui le souhaitent sont invités.

- Madame Christelle BERTHELOT informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection des sols des classes de CM débuteront le mercredi 8 juillet. L'école se finissant le vendredi 3 juillet, les membres du conseil sont sollicités pour aider à vider les classes.

- Madame Jocelyne MENAGER informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du PAT, une animation UFOLEP sera proposée aux familles de la commune courant juillet sur le thème « mieux bouger ».

- Madame Jocelyne MENAGER informe le Conseil Municipal que le projet de spectacle équestre sera reporté au printemps 2027, en accord avec la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22h35.

Fait et délibéré à Chuisnes, le 27/05/2026

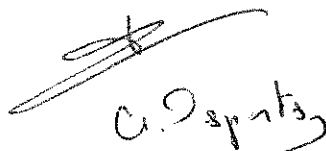
Le Maire,



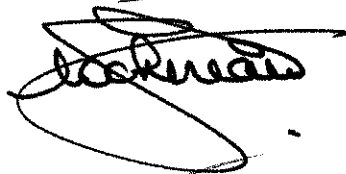
Les Conseillers,



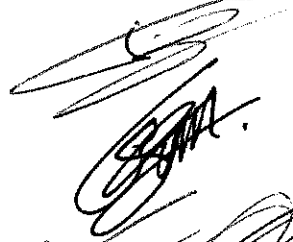
Judic



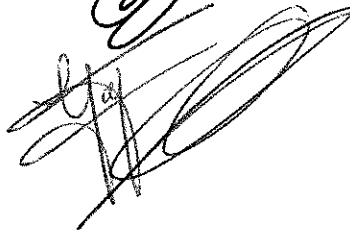
C. Desponts



Lesneaux



SA.



Y.

Le secrétaire

